

BULLETIN D'ADHESION

Année scolaire 2023-2024

Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur notre site :
www.asu42.fr



Autonomie de
**Solidarité
Universitaire**

6, Bd Louis Lumière - 42000 Saint-Etienne

06 36 18 21 38

Courriel : contact@asu42.fr

Site : www.asu42.fr



☐ 1ère adhésion ☐ renouvellement

COTISATION 17 euros

AESH, AED à 50%, AVS, STAGIAIRES INSPE
ACCOMPAGNATEURS BÉNÉVOLES
ANIMATEURS du PÉRISCOLAIRE
SERVICES CIVIQUES

Etablissement de rattachement :

Tél :

Adresse :

Code postal : Commune :

J'ai été informé(e) que les conditions générales et particulières du contrat des assurances du Crédit Mutuel sont disponibles auprès de l'Autonomie de Solidarité Universitaire.

Un certificat d'adhésion vous sera délivré automatiquement par courriel après l'enregistrement de votre adhésion.

☐ Je règle par chèque (ne pas agraffer S.V.P.)
à l'ordre de l'ASU

☐ J'opte pour le prélèvement automatique
Remplir le mandat de prélèvement SEPA,
signer le volet ci-dessous et joindre un RIB

Mme ☐ M. ☐

Nom d'usage :

Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance :

Tél : Courriel :

Fonction exacte :

Nom de l'établissement :

Téléphone :

Adresse :

Code postal :

Commune :

À Signature :

Le __ / __ / ____

Les informations recueillies ne sont destinées qu'au fichier de l'association. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, conformément à la loi n°78 17 du 6/1/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

MANDAT de prélèvement SEPA



* mention obligatoire

Votre nom*

NOM :

Prénom :

Votre adresse*

N° et nom de la rue :

Code Postal :

Ville :

Pays :

Les coordonnées de votre compte*

IBAN - Numéro d'identification international du compte bancaire

BIC - Code international de votre banque

RUM - Référence Unique du Mandat

À remplir par l'Autonomie de Solidarité Universitaire

Créancier

Autonomie de Solidarité Universitaire
6 Bd Louis LUMIERE 42000 Saint-Etienne
n°ICS FR97ZZZ88EEAB

Signé à* :

Signature* :

Le* : __ / __ / ____

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.